

**DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
VILLE DE GUIDEL**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Vingt, le 12 octobre à 20 H 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à l'Estran, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Joël. DANIEL, Maire.

Étaient également présents :

Mme Françoise BALLESTER, M. Patrice JACQUEMINOT, Mme Marylise FOIDART, M. Christian GUEGUEN, Mme Laëtitia MELOIS, M. Jacques GREVES, Mme Arlette BUZARE, M. Franck DUVAL, M. Georges THIERY, M. Patrice LE STUNFF, M. Lucien MONNERIE, Mme Anne-Marie GARANGE, Mme Séverine LE FLOCH, M. Hugues DEVAUX-MARKOV, Mme Sonia CAROFF, M. Alain DESGRE, Mme Françoise HENRIQUEZ, Mme Gaëlle LE BOUHART, Mme Annaïg MESTRIC, Mme Mégane PROUTEAU, Mme Anne Maud GOUJON, M. Bernard BASTIER, Mme Lydia DUBOS, M. Louis MEDICA, Mme Estelle MORIO, M. Henri-Philippe LAMY, Mme Laure DETREZ, M. Pierre-Yves LE GROGNEC, Mme Isabelle LOISEL

Absent (s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

Mme Gwendoline PICHARD à M. Joël DANIEL
M. Jean-Jacques MARTEIL à M. Jacques GREVES
M. Gwenaël COURTET à Mme Françoise BALLESTER

Secrétaire :

Mme Marylise FOIDART

Date de la convocation	6 octobre 2020
Date de l'affichage	6 octobre 2020
Nombre de conseillers en exercice	33
Nombre de présents	30
Nombre de votants	33

2020 70 Désignation d'un représentant au sein de l'Agence d'Urbanisme et de Développement Économiques du pays de Lorient (AUDELOR)

Rapporteur : J. Daniel

AudéLor est une association loi 1901, déclarée en 2000, qui relève d'un statut privé et dont les membres sont des entités publiques et privées ayant des compétences en matière de développement et d'aménagement.

L'originalité de l'agence tient à la composition partenariale des instances représentées :

- l'Etat,
- la Région Bretagne
- le Département du Morbihan
- Lorient agglomération
- Quimperlé communauté

- la Commune de Lorient
- le Syndicat mixte pour le schéma de cohérence territoriale
- l'Université de Bretagne Sud,
- la Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan
- la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Morbihan
- la Chambre d'Agriculture du Morbihan,

Elle conduit chaque année, pour ses membres, des études et des travaux inscrits dans son programme partenarial d'activité, dont le contenu est arrêté collectivement, L'agence travaille autour de quatre axes stratégiques majeurs :

- soutenir la vocation maritime du territoire,
- préparer les conditions d'un développement durable du territoire,
- accompagner le développement des entreprises,
- informer les décideurs locaux.

Par délibération en date du 27 septembre 2011, la commune a adhéré à cette association et dispose à ce titre d'un droit de vote au sein de son assemblée générale.

Il est donc proposé de désigner Madame Anne Marie GARANGÉ pour représenter la commune à l'assemblée générale d'AUDELOR.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la Commission administration générale, finances, ressources humaines et relations avec les partenaires institutionnels en date du 17 Septembre 2020,

DESIGNE Madame Anne Marie GARANGÉ pour représenter la commune à l'assemblée générale d'AUDELOR.

Adopté par 24 voix pour et 9 abstentions (GOUJON Anne Maud, BASTIER Bernard, DUBOS Lydia, MEDICA Louis, MORIO Estelle, LAMY Henri-Philippe, DETREZ Laure, LE GROGNEC Pierre-Yves, LOISEL Isabelle).

**Pour extrait conforme,
Guidel, le 13 octobre 2020
Le Maire,
Joël DANIEL**

